



D-306148

Français

# MC-302 PG2

## Contact Magnétique Radio PowerG



## Instructions d'installation

### 1. INTRODUCTION

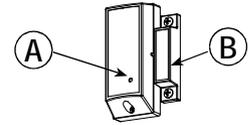
Le MC-302 PG2 est un détecteur magnétique PowerG supervisé. L'équipement comporte un interrupteur à lames (qui s'ouvre lorsque l'aimant est écarté). Le MC-302E PG2 transmet les alarmes à la centrale à l'aide du protocole de communications bidirectionnel PowerG.

L'interrupteur de sécurité du MC-302 PG2 est activé lorsque le couvercle est retiré.

Un message de supervision périodique est transmis automatiquement. La centrale est ainsi informée à intervalles réguliers, de l'état du périphérique.

Un voyant s'allume à chaque fois qu'un événement d'alarme ou de sabotage est signalé. Le voyant LED ne s'allume pas durant la transmission du message de supervision.

L'alimentation est fournie par une pile lithium de 3 V. Quand la tension de la batterie est basse, le message "batterie faible" est envoyé au système d'alarme.



- A. LED de transmission
- B. Aimant

Schéma n°1. Vue externe

### 2. INSTALLATION

#### 2.1 Montage (Sch. 3a et 3b)

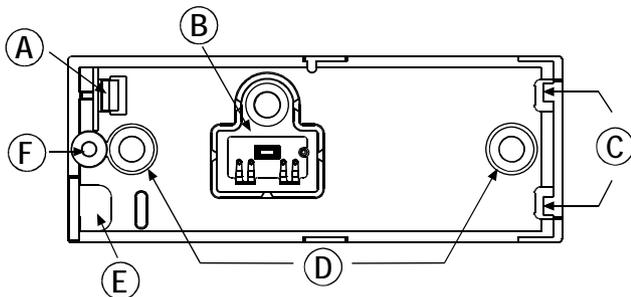
Il est fortement recommandé d'installer l'émetteur au-dessus de la porte/fenêtre sur un cadre fixe et d'installer l'aimant sur la partie mobile (porte ou fenêtre). Assurez-vous que l'aimant n'est pas fixé à plus de 6 mm (0,25 po) du côté marqué de l'émetteur.

**Remarque:** Une fois que le couvercle est retiré, un message de sécurité est transmis au récepteur. Le retrait ultérieur de la batterie empêche la transmission du message "RESTAURATION DE LA SECURITE", laissant le récepteur en alerte permanente. Pour éviter cela, pendant l'enregistrement, appuyez sur l'interrupteur de sécurité pendant que vous retirez la batterie.

#### Avertissement!

Il y'a risque d'explosion si la batterie n'est pas remplacée par une autre du même type. Après usage, débarrassez vous de la batterie selon les instructions du fabricant.

**Attention!** Le périphérique est muni d'une autoprotection à l'arrachage (obligatoire) située sous le circuit imprimé. Tant que le circuit imprimé repose fermement sur sa base, la lamelle est maintenue contre une pièce cassable fixée à la base (Schémas 2 et 3a). **Assurez-vous que les pièces détachables sont correctement fixées au mur.** Si le détecteur est arraché du mur, ce segment sera dissocié du support, causant ainsi l'ouverture de l'interrupteur de sécurité.



- A. Languette de retenue souple
- B. Pièce détachable (autoprotection à l'arrachage)
- C. Supports latéraux de la carte de circuits imprimés
- D. Trous de montage
- E. Entrée de câblage
- F. Entretoise isolante pour le boulon de fermeture du couvercle

Schéma n°2. Support avec carte de circuits imprimés retirée

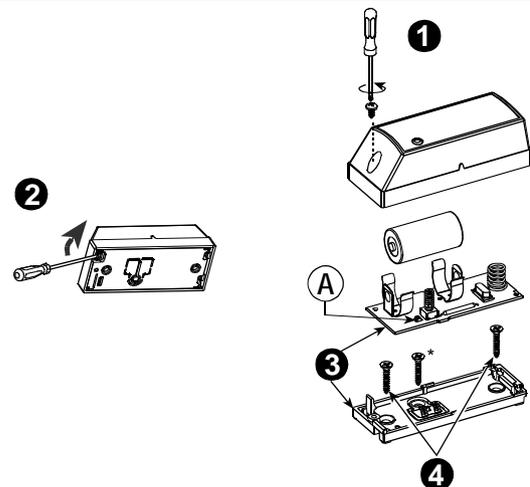


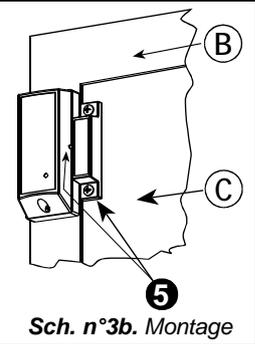
Schéma n°3a. Montage

**Remarque:** Un équipement de 868 MHz est illustré dans l'exemple ci-dessus. La même procédure de montage doit être exécutée pour les équipements de 433 MHz et de 915MHz.

\*Ce boulon est utilisé pour la sécurité arrière uniquement.

**AVERTISSEMENT!** Pour se conformer aux exigences des normes FCC et d'IC RF en matière d'exposition, l'appareil doit être situé à au moins 20cm des personnes pendant la période de fonctionnement normal. Les antennes utilisées pour ce produit ne doivent pas se trouver à proximité, ni être utilisées communément avec d'autres antennes ou émetteurs.

1. Retirez la vis
  2. Séparez le support du couvercle.
  3. Tenez doucement et retirez le circuit imprimé
  4. Marquez & percez 2 trous sur la surface de montage.  
Fixez la base avec 2 vis à tête fraisée plate.
  5. Montez l'aimant à proximité de la marque prévue avec 2 vis
- A. Bouton d'enregistrement  
B. Cadre fixe  
C. Parties mobiles



Sch. n°3b. Montage

## 2.2. Directions de la Couverture

Bois		Appuis	Fer doux	
Ouverture	Fermeture	Sens	Ouverture	Fermeture
20 mm ± 5 mm	14 mm ± 6 mm	X	15 mm ± 5 mm	14 mm ± 5 mm
25 mm ± 5 mm	25 mm ± 5 mm	Y	15 mm ± 5 mm	14 mm ± 5 mm
25 mm ± 5 mm	24 mm ± 5 mm	Z	10 mm ± 5 mm	10 mm ± 5 mm

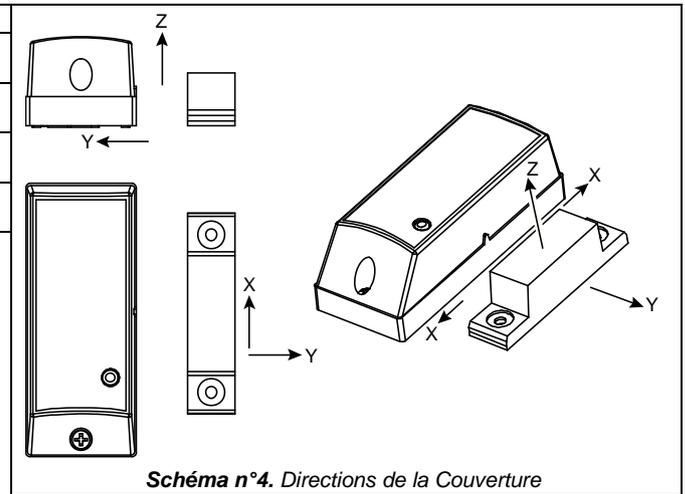


Schéma n°4. Directions de la Couverture

## 2.3. ENREGISTREMENT

Reférez vous au Guide Installateur de la centrale PowerMaster et suivez la procédure «02:ZONES/PERIF» du Menu Installateur. L'organigramme suivant décrit sommairement cette procédure.

Etape 1	Etape 2	Etape 3	Etape 4	Etape 5	Etape 6
Entrez dans le Menu Installateur et sélectionnez «02:ZONES/PERIF»	Sélectionnez l'option «AJOUT NOUV PERIF» <b>Voir Remarque [1]</b>	Enregistrez l'appareil et entrez son ID	Sélectionnez le numéro de zone désiré	Configurez le nom de la zone, le type, ainsi que le carillon	Configurez le détecteur
02.ZONES/PERIF	AJOUT NOUV PERIF ↓ MODIF PERIF	ENREGIS.MAINT ou ENTR ID:XXX-XXXX	Zo6.Sens.contact ID N° 100-XXXX	Zo6.EMPLACEMENT Zo6.TYPE.D.ZONE Zo6.CONF.CARILL. Zo6.PARAM.D.L'APPA	Voir Remarque [2]
⇒ signifie défiler [▶] et sélectionner [OK]					

### Remarque:

[1] Si l'e détecteur magnétique est déjà enregistré, vous pouvez configurer ses paramètres dans l'option "**MODIF. APPAREIL**" - voir étape 2.

[2] Sélectionnez l'option "**PARAM.D.L'APPAR**" et reportez-vous à la section 2.4 pour configurer les paramètres du détecteur magnétique.

## 2.4. Configuration des paramètres du détecteur magnétique

Entrez le menu **PARAM.D.L'APPAR.** et suivez les instructions de configuration du détecteur magnétique MC-302 PG2 telles qu'énoncées dans le tableau suivant.

Option	Instructions de configuration
LED d'alarme	Déterminez si la LED doit s'allumer en cas de détection Paramètres: LED ACTIVÉE (par défaut) et LED DÉSACTIVÉE.

### 3. TEST DIAGNOSTIC LOCAL

Avant de tester, séparez la base du couvercle (voir Schéma n° 3a).

- A. Appuyez brièvement sur l'interrupteur de sécurité puis relâchez-le.
- B. Remettez le couvercle pour fermer à nouveau l'autoprotection et fixez le couvercle avant à la base avec la vis de fermeture du boîtier.
- C. Ouvrez momentanément la porte ou la fenêtre et vérifiez que le voyant rouge clignote, indiquant la détection.
- D. Après 2 secondes, le voyant clignote 3 fois.

Le tableau suivant indique la force du signal.

Réponse LED	Réception
Voyant vert clignote	Fort
Voyant orange clignote	Bon
Voyant rouge clignote	Faible
Pas de clignotement	Pas de communication

**IMPORTANT!** Une bonne réception doit être assurée. Par conséquent, une force de signal "faible" n'est pas acceptable. Si le récepteur vous envoie un signal «faible», déplacez le et testez le jusqu'à ce que vous ayez un signal «bon» ou «fort».

**Remarque:** Pour plus d'informations sur le test diagnostic, reportez-vous au Guide Installateur de la Centrale.

### 4. DIVERS

Les systèmes sans fil de Visonic Ltd sont très fiables et sont testés suivant des normes très strictes. Cependant, étant donné leur faible puissance d'émission et leur portée limitée (requis par le FCC et autres organismes de régulation), certaines limitations doivent être prises en compte:

- A. Les récepteurs peuvent être brouillés par des signaux radio dont la fréquence est identique ou proche de la leur, quel que soit le code sélectionné.
- B. Un récepteur ne peut prendre en compte qu'un seul signal à la fois.
- C. Les appareils sans fil doivent être régulièrement testés pour déterminer l'existence de sources d'interférences et prévenir les pannes.

### 5. CONFORMITÉ AUX NORMES

Conformité aux normes



**Europe:** EN 301 489-3, EN 50130-4:( 95) & A1 : (98) & A2: (03), EN 300 220-2, EN 60950-1, EN 50130-5, EN 50131-1, EN 50131-6, EN 50131-2-6: 2008.

Le MC-302 PG2 est compatible aux exigences RTTE - Directive 1999/5/EC du Parlement Européen et du Conseil du 9 Mars 1999 et à la norme EN50131-1 Grade 2 Classe II.

Certifié par le Dutch testing and certification body *Telefication BV*.

N° de certification : 2122600007A0

IP 30, IK 04

Grade de sécurité EN 50131-1

Grade 2

Classe environnementale EN 50131-1

Classe 2

**AVERTISSEMENT!** Tout changement ou modification effectuée sur cet appareil sans l'approbation de la partie responsable de la conformité pourrait annuler la capacité pour le propriétaire de le faire fonctionner.

Référentiel de certification NF324/H58.

ORGANISMES CERTIFICATEURS:

AFNOR Certification CNPP Cert

[www.marque-nf.com](http://www.marque-nf.com) [www.cnpp.com](http://www.cnpp.com)

Tel.: +33 (0)1.41.62.80.00 Tel.: +33 (0)2.32.53.63.63



**Déclaration de Recyclage de Produit W.E.E.E.**

Pour obtenir des informations sur le recyclage de ce produit, contactez la société qui vous l'a vendu. Si vous vous débarrassez de ce produit mais ne l'envoyez pas en réparation, alors assurez vous qu'il est renvoyé et identifié par votre fournisseur. Ce produit ne doit pas être jeté avec les ordures ordinaires.  
Directive 2002/96/EC sur les déchets électriques et les équipements électroniques.

# ANNEXE: SPECIFICATIONS

<b>Bande de fréquence (MHz)</b>	<b>Pour l'Europe et le reste du monde:</b> 433-434, 868-869 <b>USA:</b> 912-919
<b>Protocole de communication</b>	PowerG
<b>Entrée alarme</b>	Une interne
<b>Supervision</b>	Signal toutes les 4 minutes
<b>Alarme de sécurité</b>	Signalée lorsqu'un événement de sécurité intervient
<b>Alimentation Electrique</b>	Type C
<b>Type de batterie</b>	Batterie Lithium à 3 V de type CR123, Panasonic, Sanyo ou GP uniquement.
<b>Autonomie de la batterie</b>	8 ans (en utilisation normale).
<b>Contrôle de la batterie</b>	Transmission automatique des données sur l'état de la batterie dans le cadre des rapports périodiques sur l'état et immédiatement après détection d'un état de batterie faible
<b>Seuil de batterie faible</b>	2,2 V
<b>Température de fonctionnement</b>	-10°C à 55°C (14°F à 131°F)
<b>Humidité</b>	Humidité moyenne approximative d'environ 75% sans condensation. 30 jours durant l'année, l'humidité moyenne varie entre 85% et 95% sans condensation.
<b>Dimensions (LxWxD)</b>	81 x 34 x 25 mm (3-3/16 x 1-1/4 x 1 po.)
<b>Poids (batterie comprise)</b>	53g (1.9 g)

## GARANTIE

Visonic Limited (le "fabricant") garantit ce produit (le "produit") exclusivement à l'acheteur d'origine (l' "acheteur") et uniquement contre les défauts de fabrication et les vices de matériel sous des conditions d'utilisation normale pour une période de douze (12) mois à compter de la date d'expédition du fabricant.

Cette garantie est absolument subordonnée à l'installation correcte du produit, l'entretien et l'exploitation dans des conditions d'utilisation normale, conformément aux consignes d'installation et aux directives d'exploitation recommandées par le fabricant. Du point de vue du fabricant, les produits rendus défectueux pour toute autre raison, comme une mauvaise installation, le non-respect des consignes d'installation et des directives d'exploitation recommandées, la négligence, les dommages intentionnels, un mauvais usage ou le vandalisme, les dommages accidentels, la modification ou la falsification, ou une réparation effectuée par une personne autre que le fabricant, ne sont pas couverts par cette garantie.

Le fabricant n'affirme pas qu'il est impossible de compromettre ou de contourner le produit, que le produit empêchera les décès et (ou) les lésions corporelles, les dommages aux biens résultant d'un cambriolage, d'un vol, d'un incendie ou autrement, ni que le produit fournira un avertissement ou une protection suffisante dans tous les cas. Le produit, correctement installé et adéquatement entretenu, réduit uniquement le risque que de tels événements se produisent sans avertissement; il ne s'agit pas d'une garantie ou d'une assurance que de tels événements ne se produiront pas.

**LA PRÉSENTE GARANTIE EST EXCLUSIVE ET REMPLACE FORMELLEMENT TOUTE AUTRE GARANTIE, OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ, QU'ELLES SOIENT ÉCRITES, ORALES, EXPRESSES OU SOUS-ENTENDUES, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU D'ADEQUATION A UN USAGE PARTICULIER, OU AUTREMENT. EN AUCUN CAS, LE FABRICANT NE SERA TENU RESPONSABLE DES DOMMAGES INDIRECTS OU ACCESSOIRES RESULTANT DE TOUTE INOBSERVATION DE LA PRÉSENTE GARANTIE OU DE TOUTE AUTRE GARANTIE QUE FUSSE, COMME SUSDIT.**

**LE FABRICANT NE PEUT EN AUCUN CAS ETRE TENU RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE PARTICULIER, INDIRECT, ACCESSOIRE, CONNEXE OU DE DOMMAGES-INTERETS PUNITIFS OU DE TOUTE PERTE, DOMMAGE OU FRAIS, Y COMPRIS LA PERTE D'UTILISATION, DE BÉNÉFICES, DE REVENUS OU DE FONDS COMMERCIAUX POUVANT DECOULER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT DE L'UTILISATION OU DE L'INCAPACITÉ DE L'ACHETEUR A UTILISER LE PRODUIT, OU DE LA PERTE OU DE LA DESTRUCTION D'AUTRES BIENS, OU DE TOUTE AUTRE CAUSE, MEME SI LE FABRICANT A ETE INFORME DE LA PROBABILITE DE TELS DOMMAGES.**

**LE FABRICANT NE PREND AUCUNE RESPONSABILITE POUR LA MORT, LES BLESSURES PERSONNELLES OU LES LESIONS CORPORELLES ET (OU) LES DOMMAGES AUX BIENS OU POUR AUTRES PERTES DIRECTES, INDIRECTES, ACCESSOIRES, IMMATERIELLES OU AUTRES, FONDEES SUR UNE DECLARATION QUE LE PRODUIT N'A PAS FONCTIONNE NORMALEMENT.**

Toutefois, si le fabricant est tenu responsable, directement ou indirectement, de toute perte ou de tout dommage découlant de l'application de cette garantie limitée, **LA RESPONSABILITÉ MAXIMALE DU FABRICANT (S'IL EN EST) NE DOIT EN AUCUN CAS DEPASSER LE PRIX D'ACHAT DU PRODUIT**, qui sera établi en tant que dommages-intérêts liquidés et non comme pénalité; la décision tiendra lieu de recours exclusif et final contre le Fabricant.

En acceptant la livraison du produit, l'acheteur accepte les conditions de vente et la garantie et il reconnaît en avoir été informé.

Certaines juridictions n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation de dommages accessoires ou immatériels, de sorte que, dans certaines circonstances, ces limitations peuvent ne pas s'appliquer.

Le fabricant n'assume aucune responsabilité découlant de la détérioration ou du mauvais fonctionnement de tout appareil électronique ou de télécommunication, ou de tout logiciel.

Les obligations du fabricant aux termes de cette garantie se résument exclusivement et à la discrétion du fabricant à la réparation ou au remplacement de tout produit, ou de toute pièce de celui-ci, qui peut s'avérer défectueux. Toute réparation ou tout remplacement ne prolonge pas la période de garantie d'origine. Le fabricant n'est pas tenu de se porter garant des frais de démantèlement ou de réinstallation. Pour exercer cette garantie, le produit doit être retourné au fabricant franco de port et assuré. Tous les coûts de fret et d'assurance demeurent la responsabilité de l'acheteur et ne sont pas couverts par la présente garantie.

Cette garantie ne peut être modifiée, variée ou prolongée. De plus, le fabricant n'autorise aucune personne à agir en son nom pour modifier, varier ou prolonger la présente garantie.

Cette garantie s'applique uniquement au produit. Tous les produits, accessoires ou toutes les pièces d'un tiers utilisées conjointement avec le produit, y compris les piles, sont couverts uniquement par leur propre garantie, le cas échéant. Le fabricant n'est pas responsable de tout dommage ou perte directe, indirecte, accessoire, connexe ou autre, provoquée par une défaillance du produit en raison de produits, d'accessoires, ou de pièces d'un tiers, y compris les piles, utilisés conjointement avec les produits. La présente garantie est exclusive à l'acheteur d'origine et n'est pas cessible.

Cette garantie est complémentaire à, et n'affecte pas vos droits légaux. Toute disposition de la présente garantie qui est contraire à la loi de l'état, de la province ou du pays où le produit est fourni ne s'applique pas.

**Avertissement:** L'utilisateur doit respecter la notice d'installation et les directives opérationnelles du fabricant, y compris la mise à l'essai du produit et du système dans son ensemble au moins une fois par semaine, et prendre toutes les précautions nécessaires pour assurer sa sécurité et la protection de ses biens.

1/08



EMAIL: [info@visonic.com](mailto:info@visonic.com)

INTERNET: [www.visonic.com](http://www.visonic.com)

©VISONIC LTD. 2015 D-306148 MC-302 PG2 Rev. 0 (10/15)



D-306148